



Mairie de
Bretteville-sur-Odon

ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Le Maire de BRETTEVILLE-SUR-ODON,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu la délibération du 04 juillet 2011 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,
Vu l'arrêté des Lignes Directrices de Gestion à compter du 04 juillet 2022,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de : adjoint technique principal 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MATHURIN Thibault	d'adjoint technique	01/10/2026

Avancement au grade de : adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LEBOULEUX Gwénaëlle	adjoint administratif	01/10/2026

Avancement au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
SEGOUIN Vanessa	rédacteur principal 2 ^{ème} classe	01/10/2026

Avancement au grade de : adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LE GRAS Virginie	adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/10/2026

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à BRETTEVILLE-SUR-ODON, le 31 juillet 2026
Le Maire,
Patrice MACHURET

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr